

Histoire de Rome

M. Paul VEYNE, professeur

Le premier cours a été consacré à une analyse sémiotique de l'épigramme romaine, inspirée de l'esprit des Formalistes russes, de l'ensemble d'idées encore confuses que l'on appelle présentement la pragmatique et de l'analyse stylistique à la manière de Leo Spitzer ; elle aboutit à des conclusions très différentes des vues traditionnelles sur l'épigramme. Le texte développé de ce cours paraîtra en volume, aux Editions du Seuil, au cours de l'hiver 1982.

Dans le second cours, on a étudié des faits de folklore juridique à Rome ; les conclusions sont sous presse dans la revue *Latomus*, 1982. La deuxième partie du cours a été une étude des *Lois* de Platon, visant à expliciter certains présupposés des conduites et idées politiques dans la cité gréco-romaine ; le texte en est sous presse dans *Annales, économies, sociétés*, numéro spécial de 1982 sur les études anciennes. L'étude en question s'inspire de travaux de Christian Meier et Michel Foucault ; elle illustre ce que Pierre Hadot appelle le passage de l'*homo civicus* à l'*homo interior*.

P. V.